

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- O Réclamation : contact@mupras.com
- O Prise en charge : pec@mupras.com
- O Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

147636

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	2473	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom : KADDAN NA LIKA			
Date de naissance : 27/05/1953			
Adresse : 127 B El Batta ya court 3me étage n°1			
GASABLAN CA			
Tél. : 06 63 355119		Total des frais engagés : 800.00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :			
Date de consultation :			
Nom et prénom du malade :	KADDOUF NA LIKA		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	ALD		
Affection longue durée ou chronique :	<input type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca
Signature de l'adhérent(e) : 

Le : 23/02/2023

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/23		01	5	J. Salaheddine Chirurgien Orthopédiste - PE: 011903717

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
MONOPHARM SARL 26, Avenue Mers Sultan 1er Etage - Casablanca	12/01/23	400,00
PHARMACIE DES HABOUS MESFIoui MONIA Babtior Higo Casablanca	12/01/23	267,10

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Clinique Al-Azhar 25, Boulevard Inaïd CASABLANCA t: 0522416363-Fax: 0522416363	12/01/23	Radiogent Dr Q.F/P	400,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

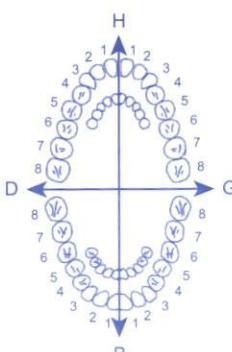
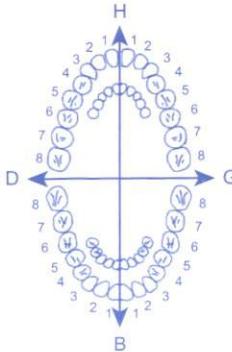
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 00000000	21433552 00000000	
	D	00000000	00000000	
	B	35533411	11433553	
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			DATE DU DEVIS
	VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS			DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le 21/01/13

~~PHARMACIE CES HAROUS~~
~~MESFIQ (ex MESFIQ)~~
~~73 Bd. Victor Hugo Casablanca~~
~~Tél.: 05 22 44 93 38~~

FADDAIM MARKAS

1) Proxim 20mg

100.40 S.V 70.30

LOT: 20000
PER: 09/26
PPV: 100DH40



2) ALG #S.V Apres Avis Medicos
22.20 70.73 100 cockler

3) Ezium 20mg
141.50 76.45 07.30

S.V

PPV: 144DH50
PER: 09/23
LOT: L1694-3

267.10



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

Casablanca, le 12/03/2013

Kadri Nafika

Orthèse du Genou

MONOPHARM SARL
26 Avenue Mers Sultan
7^e Etage - Casablanca

Dr. Saïaheddine GHRB
Chirurgien Orthopédiste
Traumatologie - Arthroscopie
INPE 091190371 / TAI 0522 22 530

25, Bd. Ifni (en face de Lydec), Aïn Borja, Casablanca
Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24
E-mail : direction@cliniqueainborja.ma
Site web : www.cliniqueainborja.ma

CLINIQUE CASABLANCA AIN BORJA



090062894

CASABLANCA Le : 12-01-2023

Facture N° 00500/23

A. Identification

N° Dossier : CAB23A12142132 N° Identifiant : 014573/19
Nom & Prénom : Mme KADDAM MALIKA
 C.I.N : B217214
 Adresse : 14 RUE AHL FES HABOUS CASA

Médecin traitant : DR . GHRIB SALAHEDDINE

C. Débiteur

page 1/1

Organisme : Payant

ICE : Adresse :

D. Période d'Hospitalisation

Date Entrée : 12-01-2023

Date Sortie : 12-01-2023

Traitement :

Qté	Prestations	Observation	Prix U.	L.C.	Coef	Total
RADIOLOGIE						
1	GENOU DROIT FACE + PROFIL		400,00			400,00
Total Rubrique :						
PARTIE CLINIQUE :						
PARTIE HONORAIRES ET ACTES EXTERNES :						
Arrêté la présente facture à la somme de :						TOTAL GENERAL
						400,00

QUATRE CENTS DIRHAMS

Arrêté la présente facture à la somme de la part organisme de :

signature de l'assuré

Clinique Ain Borja
 25, Boulevard Ifni Ain Borja
 CASABLANCA
 05 22 41 63 63 - 05 22 40 11 12
 05 22 41 63 63 - 05 22 40 11 12
 ②

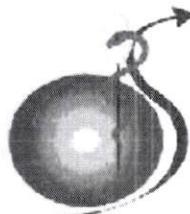
Adresse : 25, Bd. Ifni (en face de Lydec) Ain Borja - Casablanca -- Tél. : 05 22 41 63 63 - Fax : 05 22 24 66 24

E-mail : contact@cliniquecasablancainborja.ma -- Site web : www.cliniquecasablancainborja.ma

AF CNSS : 5821609. IF : 25031309. ICE : 002030855000045

RIB : CIH 230780235654322100950073 Patente : 31910797

MONOPHARM



FACTURE N° : 230008

MME KADDAM MALIKA

CASABLANCA

Casablanca le, 12/01/2023

Code Client : 000001

**Arrêtée la présente facture à la somme de :
QUATRE CENTS DH.**

**Référence Règlement
ESPECE (400.00)**



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

CENTRE D'IMAGERIE MÉDICALE
مركز الفحص بالأشعة

- IRM Haut Champ • IRM Cardiaque • Scanner Multibarrette • Angio-scanner / Angio-IRM • Coloscopie virtuelle
- Dentascanner • Radiologie standard numérique • Echographie / Echo Doppler • Radiologie Interventionnelle • Coroscan sur RDV

12/01/2023

PATIENT : KADDAM MALIKA
PRESCRIPTEUR: DR GHRIB SALAHEDDINE

RADIOGRAPHIE DU GENOU FACE ET PROFIL

RESULTATS :

Prothèse totale du genou en place.
Infiltration des parties molles périarticulaires.
Absence de lésion ostéocondensante ou lytique.

Merci de votre confiance.

DR MEKKAOUI.

*Vous pouvez accéder à votre examen en consultant le lien : <http://pacswebccahd.ma>
identifiant : HIS672976242739 Mot de passe : HIS14573*

*CLINIQUE AINBORJA
Service Radiologie
Tél. : 05 22 41 63 63
Fax : 05 22 40 11 12*



AKDITAL

Clinique Ain Borja Casablanca
مصحة عين برجة الدار البيضاء

12/01/23

Kadri Mawat

Rx gam dr fip

Dr. Salaheddine GHRIB
Chirurgien Orthopédiste
Traumatologie - Arthroscopie
Tél: 051100371 / Tél.: 0522 512 530